

PRENEZ-VOUS UN TRAVERSIER AU CANADA? LA SÉCURITÉ, ÇA COMPTE!

Les trajets en traversiers au Canada sont une façon **sécuritaire et agréable** de vous déplacer, que ce soit pour un voyage, le travail ou le plaisir.

Gardez la **sécurité** à l'esprit quand vous montez à bord.

La COVID-19 et les déplacements en traversiers

Restez en sécurité...

Respectez les conseils de santé publique pour aider à limiter la propagation de la COVID-19.

Vous ne vous sentez pas bien?...

L'exploitant du traversier pourrait vous poser des questions sur votre état de santé et refuser l'embarquement aux personnes qui présentent des signes de maladie.

Apportez votre masque...

Vous pourriez devoir porter un couvre-visage à bord! Si vous ne pouvez pas en porter un, apportez votre certificat médical, sinon on pourrait vous refuser l'embarquement.

Faites preuve de courtoisie...

Si on vous demande de respecter l'éloignement physique à bord ou de prendre des précautions comme porter votre couvre-visage, faites-le!

Êtes-vous sur un pont-garage ouvert?...

Demandez la permission de rester dans votre véhicule s'il se trouve sur un pont ouvert puisque les risques pour la sécurité sont plus faibles que sur un pont fermé.

Êtes-vous sur un pont-garage fermé?

Rester dans votre véhicule n'est plus permis...

Les mesures temporaires permettant aux personnes de demeurer dans leur véhicule sur un pont fermé sont maintenant terminées.

Évitez les amendes maximales de 14 400 \$...

...en suivant les directives de l'équipage et en restant dans les zones destinées aux passagers sur un traversier en mouvement.

Le saviez-vous?...

En 2007, le Canada a interdit aux personnes de rester sur les ponts-garages fermés destinés aux véhicules, puisque c'est trop dangereux et trop difficile d'évacuer les personnes en toute sécurité en cas d'incendie, d'envahissement ou de collision.

Qu'en est-il de la COVID-19?...

De plus amples renseignements sont désormais disponibles pour aider les Canadiens à gérer les risques d'exposition et de propagation, notamment les pratiques comme l'éloignement physique, le port de couvre-visages et la désinfection des mains.

Avez-vous des exigences particulières?...

Discutez avec le fournisseur de service de traversier si vous nécessitez des arrangements dans les zones sécuritaires du traversier.

FAITES UN VOYAGE AGRÉABLE ET EN TOUTE SÉCURITÉ!

